

AFFAIRE N° 12 - Renouvellement du contrat de 3 ans passé avec la SIDR pour la location de 2 logements de type F3 dans lesquels sont installés :

- a) un dispensaire communal.
- b) un centre de formation d'aides familiales.

M. le Maire donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver le projet de renouvellement de contrat (3ans) à passer avec la SIDR pour la location de 2 logements de type F3 dans lesquels sont installés :

- A) un dispensaire communal,
- b) un centre de formation d'aides familiales

je mets la question aux voix.  
adopté à l'unanimité.

Approuvé,  
 Saint Denis, le 20 Octobre 1965,  
 M. le Préfet, absent,  
 en mission,  
 Secrétaire Général,  
 M. J. Richard